



Guide d'utilisation des bordereaux ASP

Comme chaque année, afin de vous soutenir dans votre prospection, ASP met à votre disposition des bordereaux de collecte de la Taxe d'apprentissage avec vos coordonnées. Le but de cette démarche est d'identifier l'origine de l'action = sa traçabilité.

- ### I. LA TRACABILITE DE L'ACTION
- Le suivi de l'action est assuré à travers deux indicateurs :
1. **Le code apport** – est votre code adhérent au sein de ASP que nous mettons sur vos bordereaux
 2. **Le cachet de votre établissement** – que vous devez poser sur les bordereaux dans le cadre 7 «DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES»

TAXE D'APPRENTISSAGE 2008
salaires 2007

DATE LIMITE DE PAIEMENT
29 février 2008

1 IDENTITE ENTREPRISE

Siret: **11 12 03**

Naf:

Ajust ou modification de l'identification
Raison sociale:

Responsable:

Adresse:

Code postal: Ville:

Activité:

Effectif Moyen: Nbr. Salariés au 31 dec: Nbr. Apprentis:

à déduire en cadre:

Expédition des documents (voir Notice)

Signature du responsable + codes et-dossiers obligatoires pour l'envoi à ASP:

3 VERSEMENT D'UNE TAXE TOTALE

A Masse salariale: x 0,50 % = 2

Déductions frais de stage: 2'

Versements déjà effectués: 2''

EDN 0,18 % 1 = + 3 =

TOTAL A PAYER 1 + 3 = 4

4 VERSEMENT D'UNE TAXE PARTIELLE

CDA: FNDMA: Qd subv.:

A B c AC TOTAL A PAYER = 5

5 PAIEMENT

IBAN BNP MAINE MONTPARNAISE: FR 76 3000 4003 7500 0270 7763 397

Montant du paiement:

6 CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (CFO)

Notes et preuves de l'apprenti présent au Stage: 2007	Non et adresse du CFA	Initials et ou section de la formation
		Date de fin de contrat: <input type="text"/>
		Date de fin de contrat: <input type="text"/>
		Date de fin de contrat: <input type="text"/>
		Date de fin de contrat: <input type="text"/>

7 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES

Sous réserve d'habilitation continue à percevoir la taxe d'apprentissage

Ecole du Soleil
Adresse 1
CP, Ville

2

Cachet de votre établissement

8 I-TAXE

- STANDARD ☐ 01 42 22 13 60
- HABILITATION ECOLE ☐ 01 42 22 24 20
- REGLEMENTATION TAXE D'APPRENTISSAGE ☐ 01 42 22 25 89
- COMPTABILITE ☐ 01 42 22 85 90

Connaître les dernières dispositions: www.asponline.org rubrique "Actualité"

- Si l'effectif moyen est ≥ 250 salariés et que le nombre de jeunes en alternance est < à 2% de l'effectif moyen, contactez ASP.

Dans les 3 cas vous devez apposer le cachet de votre établissement – cadre 7.

II. LA TIPOLOGIE DES BORDEREAUX

- Les bordereaux vierges** – ils contiennent votre code adhérent. Ils vous seront livrés, accompagnés des plaquettes, à partir du 8.01.2008.
- Les bordereaux pré-imprimés** – ils contiennent l'identité des entreprises ayant versé par ASP lors de la dernière collecte. Il seront expédiés chez vous directement par ASP à partir du 8.01.2008.
- Les bordereaux à télécharger à partir du site www.asponline.org**, ASP, Espace Réservé, Documents Collecte. Vous devez vous identifier dès la page d'accueil, afin de faire figurer votre code adhérent sur le bordereau. Vous devez apposer le cachet de votre établissement.

1. Le bordereau vierge

TAXE D'APPRENTISSAGE 2008
salaires 2007
DATE LIMITE DE PaiEMENT
29 Janvier 2008

1 IDENTITE ENTREPRISE
Code adhérent: **11 12 03**

4 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES
Ecole du Soleil
Adresse 1
CP, Ville

2. Le bordereau pré-imprimé

TAXE D'APPRENTISSAGE 2008
salaires 2007
DATE LIMITE DE PaiEMENT
29 Janvier 2008

1 IDENTITE ENTREPRISE
Code adhérent: **11 12 03**
Nom: **Entreprise XX**
Adresse: **1 rue du Soleil 12345 Ville**

4 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES
Ecole du Soleil
Adresse 1
CP, Ville

3. Le bordereau à télécharger à partir du site : www.asponline.org

TAXE D'APPRENTISSAGE 2008
salaires 2007
DATE LIMITE DE PaiEMENT
29 Janvier 2008

1 IDENTITE ENTREPRISE
Code adhérent: **11 12 03**

4 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES
Ecole du Soleil
Adresse 1
CP, Ville